

FORUM NATIONAL – OUEST DU CANADA

# Prise de décisions visant moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballage

RAPPORT SOMMAIRE | NOVEMBRE 2020



Le Conseil national zéro déchet est une initiative d'avant-garde pilotée par Metro Vancouver qui regroupe les acteurs gouvernementaux, commerciaux et non gouvernementaux dans le but de promouvoir la réduction des déchets au Canada grâce à de meilleures pratiques de design, de production et d'utilisation des produits.

## REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été réalisé par Tamara Shulman, Alces Technologies Inc.

Le Forum national a été présenté par le Conseil national zéro déchet avec l'appui généreux de Vancity.

**Vancity**

# INTRODUCTION

Un forum national a eu lieu le 22 septembre 2020 pour recueillir les points de vue des intervenants de l'Ouest du Canada. Le présent document est un résumé de cette session.

## APERÇU DU FORUM

### OBJECTIFS

Le Forum national de l'Ouest du Canada a invité des décideurs des secteurs public et privé dans le but de déterminer les enjeux entourant la mise en œuvre des recommandations découlant du rapport d'étude intitulé *Moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballage*. Les facteurs de mise en œuvre ont été examinés dans le contexte des initiatives canadiennes émergentes sur les plastiques, l'agriculture et le climat. Il a également été question de la capacité des marchés canadiens à atteindre leurs objectifs de rendement et des adaptations commerciales exigées par la COVID-19. L'objectif précis de la session était d'aider à orienter les activités qui favoriseront la collaboration entre les entreprises et les gouvernements en ce qui a trait aux politiques et aux pratiques liées à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires (PGA) et des emballages.



## ORGANISATIONS PARTICIPANTES

Sur les 250 invitations envoyées par courriel, 63 inscriptions ont été reçues de la part d'associations agroalimentaires, des industries de la transformation, de la fabrication et de la distribution, de détaillants, des secteurs de la restauration et du design d'emballages, d'organisations non gouvernementales, d'institutions ainsi que de divers paliers du gouvernement, en majorité de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

ORGANISATIONS PARTICIPANTES	
Alberta Agriculture and Forestry	Metro Vancouver
Aslin Canada	Munchies Foodshare
AWARE	Nada Grocery
BASF	Ocean Wise
BC Association of Farmers' Markets	Packaging Consortium
BC Berries	Recycling Alternative
BC Food and Beverage	Red Dog Blue Kat
Ministère de l'agriculture de la C.-B.	Red Dog Deli
District régional de la capitale	Red Hat Co-operative Ltd
La ville d'Edmonton	ReFED
La ville d'Edmonton	Le district régional de Nanaimo
La ville de Leduc	Le district régional de North Okanagan
La ville de Surrey	La municipalité de villégiature de Whistler
La ville de Vancouver	Rethink2gether
La ville de Victoria	Save On Foods
Coho Commissary	L'Université Simon Fraser
Commission de coopération environnementale	Skipper Otto
Dillon Consulting	South Okanagan Food Hub
Earnest Ice Cream	SPUD
Ecolnspire Consulting	La banque alimentaire de Surrey
Environnement et Changement climatique Canada	Susgrainable
Food Eco District	Le canton de Langley
Fraser Health	Uniserve
Le district régional de Fraser Valley	L'Université de la Colombie-Britannique
Georgia Main Food Group	Vancity
Good Natured Products	Vancouver Aquarium/Ocean Wise
Grey to Green	Vancouver Economic Commission
Loblaws	Vancouver Farmers Market
London Drugs	L'hôpital général de Vancouver

## ORDRE DU JOUR

La session de deux heures a permis aux participants d'assister aux présentations des conférenciers, d'établir leurs priorités parmi les recommandations proposées et d'échanger en atelier sur les trois recommandations choisies. Les résultats des discussions de chaque atelier ont été partagés avec les autres. L'ordre du jour de l'événement était le suivant :

TABLEAU 1. ORDRE DU JOUR – FORUM NATIONAL DE L'OUEST DU CANADA, LE 22 SEPTEMBRE 2020

HEURE	SUJET
8 h 45	Accueil et orientation en mode Zoom
9 h	Introduction et objectifs
9 h 10	Recommandations Martin Gooch, Value Chain Management
9 h 25	Étude de cas Canadian Produce Marketing Association
9 h 30	Études de cas Manuel Gorriñ, Nature's Path Anthony Rossi, Loop
9 h 40	Période de questions et sondage (recommandations)
10 h	Tour de table en atelier Zoom – Question : Dans le contexte du positionnement de votre organisation en ce qui a trait à la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et d'emballages, comment doit-on, à votre avis, procéder sur ce grand dossier? Quel rôle votre organisation peut-elle jouer à cet égard?
10 h 30	Mode Galerie/Les animateurs passent d'un atelier à l'autre
10 h 40	Séance plénière – Période de questions
10 h 55	Conclusion et prochaines étapes

## RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Les 10 recommandations du rapport sont résumées comme suit. L'annexe A fournit une description plus détaillée des recommandations.

1. **Prévention des pertes et du gaspillage alimentaires (PGA) et de déchets d'emballages** – Vente d'aliments et de boissons non emballés ou en vrac et utilisation d'emballages réutilisables et rechargeables à l'échelle du consommateur
2. **Prévention et types de PGA et de déchets d'emballages** – Mise en œuvre des analyses de cycle de vie et du suivi
3. **Prévention des PGA et des déchets d'emballages** – Établissement, suivi et mesure d'objectifs
4. **Prévention des déchets d'emballages** – Accélération de l'adoption et de la mise en place de systèmes d'emballages réutilisables et rechargeables
5. **Types d'emballages** – Établissement de procédures opérationnelles normalisées (PON) pour les emballages fondées sur des données scientifiques
6. **Types d'emballages** – Accélération du développement de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions d'emballages
7. **Gestion de fin de vie** – Soutien aux systèmes efficaces de collecte et de traitement des emballages recyclables et compostables
8. **Niveau national** – Initiatives législatives, dont la responsabilité élargie des producteurs, la certification des emballages et l'intégration de contenu recyclé post-consommation
9. **Niveau national** – Gestion de fin de vie – Stratégie nationale de recyclage et de compostage
10. **Niveau national** – Gestion de fin de vie – Investissements et financement des infrastructures nationales de recyclage et de traitement des matières organiques

Les recommandations 1, 4 et 8 ont recueilli le plus grand nombre d'appuis lors d'un sondage en ligne illustré sur le *Schéma 1. Résultats du sondage sur les recommandations*. Les trois recommandations ont été étudiées par cinq ateliers, dont deux se sont penchés sur la recommandation 4 et deux, sur la 8.

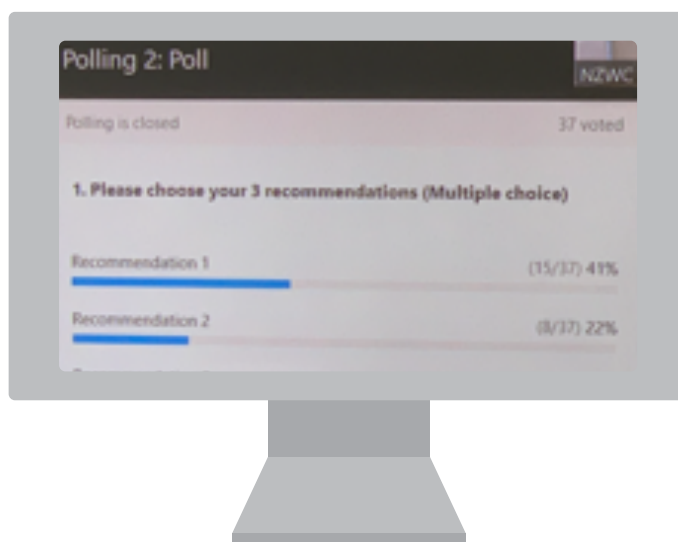


SCHÉMA 1. RÉSULTATS DU SONDRAGE SUR LES RECOMMANDATIONS

# DÉROULEMENT DU FORUM

## PRÉSENTATIONS DES CONFÉRENCIERS

**Martin Gooch**, PDG, **Value Chain Management Inc.**, a présenté un aperçu des recommandations du rapport. Les trois autres conférenciers ont à leur tour présenté les innovations dans leur secteur d'activité.

Dans sa présentation intitulée « The Path to Changing a Food Packaging System » (Orientations menant à la transformation d'un système d'emballages alimentaires), **Ron Lemaire**, Président, **Canadian Produce Marketing Association**, a proposé une feuille de route pour la chaîne d'approvisionnement et a expliqué une liste des orientations sur les plastiques privilégiés par son association.

**Manuel Gorrin**, Directeur de l'engagement à la marque, **Nature's Path Food**, a donné une présentation intitulée « Enabling a Circular Economy in Food Manufacturing » (Faciliter l'économie circulaire dans le domaine de la transformation alimentaire), qui explique comment l'entreprise arrive à utiliser moins d'emballages et le rôle qu'elle a joué dans la fondation de l'organisation Loop.

**Anthony Rossi**, V.-P. du développement des affaires, **Loop**, a présenté les progrès réalisés à ce jour par la société d'emballages rechargeables en ce qui a trait à la sollicitation d'entreprises, aux canaux de distribution et à l'expansion géographique – y compris au Canada par l'entremise de Loblaws en 2021.

Les présentations (en anglais seulement) sont disponibles à [nzwc.ca](http://nzwc.ca).



## DÉROULEMENT DES ATELIERS

Les participants ont pris part à cinq ateliers, dont deux ont examiné la recommandation 4, deux autres, la recommandation 8 et le dernier, la recommandation 1. Les principaux thèmes ressortant des échanges en atelier sont résumés ci-dessous. Le schéma 2 illustre le tableau blanc interactif d'un atelier examinant la recommandation 4. Le détail des notes de discussion sont présentés dans l'Annexe B. Notes de discussion détaillées – Selon la recommandation.

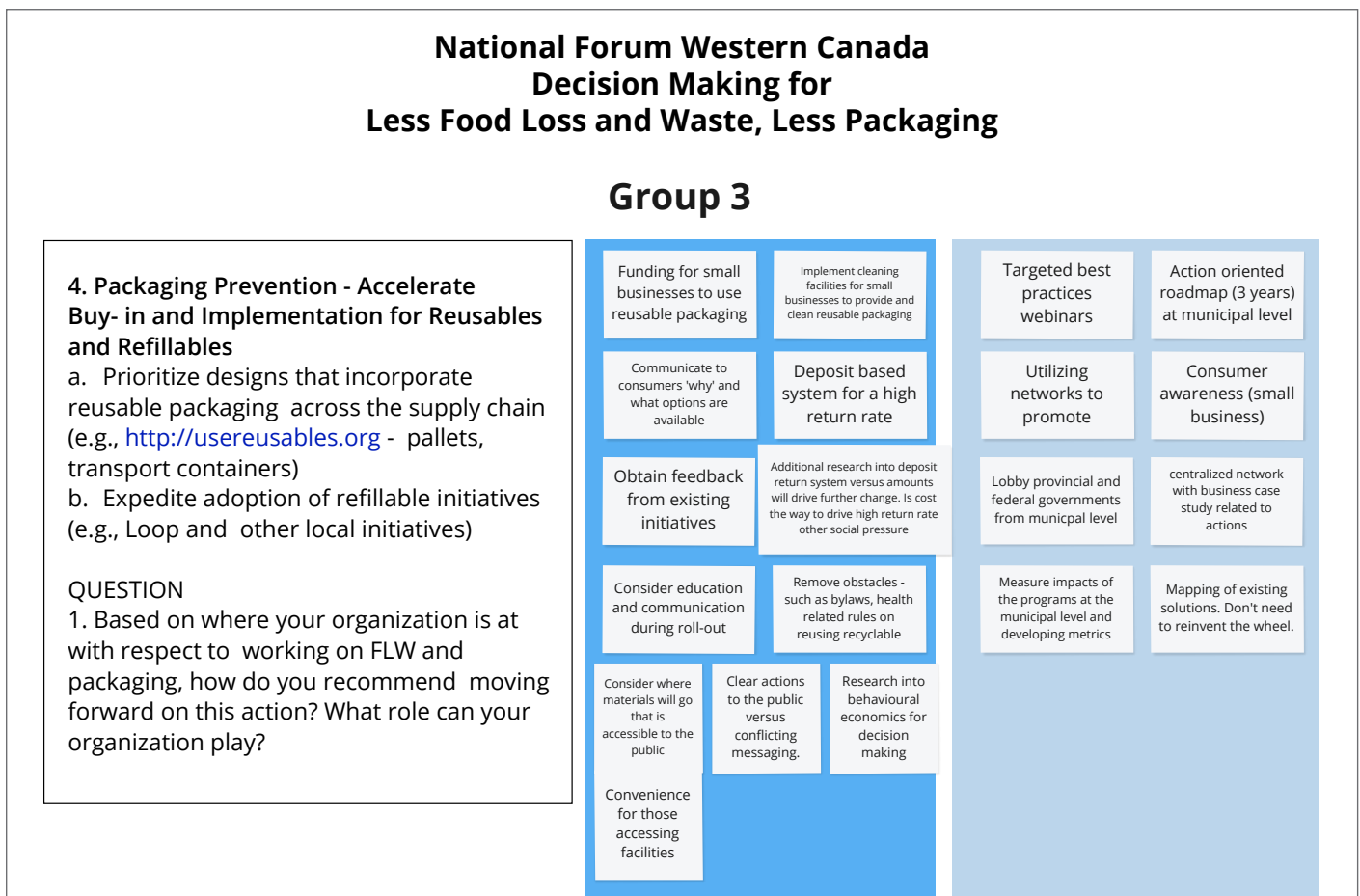


SCHÉMA 2. EXEMPLE DE TABLEAU BLANC INTERACTIF D'UN ATELIER



## Recommandation 1. Prévention des PGA et des déchets d’emballages – Transition vers la vente d’aliments et de boissons non emballés ou en vrac et l’utilisation d’emballages réutilisables et rechargeables à l’échelle du consommateur

Les idées ci-dessous ont été proposées pour faire avancer le dossier de la réduction des emballages à l’échelle du consommateur :

- 1. Promotion et sensibilisation des consommateurs**
  - a. Trouver des moyens novateurs pour donner une image de marque aux aliments en vrac.
- 2. Collaboration entre les secteurs**
  - a. Établir des liens au sein de l’industrie, partager les informations afin de tirer parti du financement disponible et des recherches sur les occasions d’utilisation des contenants réutilisables.
  - b. Mettre à contribution les relations avec les organisations de soutien et les outils municipaux existants (p. ex., les stratégies de réduction des produits à usage unique).
  - c. Travailler avec les organisations de récupération alimentaire afin d’utiliser des contenants réutilisables.
- 3. Adaptations opérationnelles et des chaînes d’approvisionnement**
  - a. Trouver des façons de faciliter les processus de distribution.
  - b. Créer un modèle de service et faciliter le processus d’achat.
  - c. Décourager l’utilisation de produits à usage unique comme option par défaut.
  - d. Trouver des façons de tirer avantage des pratiques d’hygiène améliorées pour changer les pratiques courantes.
  - e. Envisager des systèmes de consigne pour les emballages réutilisables.

## Recommandation 4. Prévention des déchets d’emballages – Accélération de l’adoption et de la mise en place de systèmes d’emballages réutilisables et rechargeables

Les idées suivantes ont été proposées pour faire avancer le dossier de la réduction des emballages par l’optimisation des contenants réutilisables et rechargeables :

- 1. Sensibilisation et incitatifs**
  - a. Sensibiliser les consommateurs quant aux options de réutilisation.
  - b. Encourager les entreprises à tous les points de la chaîne d’approvisionnement à tirer parti des initiatives et des succès existants; créer une source centrale pour faire partager les expériences des entreprises; organiser des webinaires sur les pratiques exemplaires.
  - c. Envisager des systèmes de consigne pour les emballages réutilisables.
  - d. Solliciter un financement pour les petites entreprises afin qu’elles puissent prendre le virage vers les emballages réutilisables.
- 2. Politiques**
  - a. Exhorter le gouvernement à établir une législation qui réduit les options quant aux produits jetables et qui vise à modifier les comportements des consommateurs.
  - b. Développer une feuille de route au niveau municipal et faire pression auprès des hauts fonctionnaires gouvernementaux pour faire modifier les lois.
- 3. Adaptations opérationnelles et des chaînes d’approvisionnement**
  - a. Encourager l’amélioration du design à tous les points de la chaîne d’approvisionnement, récupérer efficacement les matières et tenir compte des facteurs de facilité d’utilisation.
  - b. Sensibiliser et collaborer avec les fournisseurs pour développer des solutions d’emballages réutilisables. Organiser des webinaires sur les pratiques exemplaires.

- c. Évaluer la possibilité d'installer des points de dépôt faciles d'accès pour recueillir les emballages réutilisables ainsi que des installations de nettoyage des emballages réutilisables.
- 4. Design des produits**
- a. Établir des normes de design généralisées applicables dans toutes les juridictions, p. ex. le commerce international exige des palettes de différentes tailles.
  - b. Trouver de nouvelles matières pouvant être recyclées ou compostées plus facilement pour les occasions où les emballages à usage unique sont requis.
- 5. Évaluation de programme**
- a. Évaluer les impacts et développer des paramètres pour les programmes municipaux.

- c. Collaborer avec les regroupements présentement investis dans la REP, dont ceux du gouvernement et des entreprises assujetties, afin de promouvoir l'harmonisation entre les provinces.
- d. Travailler avec les regroupements industriels existants afin de promouvoir l'harmonisation et guider la législation (p. ex., les détaillants en alimentation).

**3. Certification des emballages**

- a. Appuyer les regroupements industriels qui cherchent à définir les pratiques exemplaires et établir un consensus; encourager la communication et la collaboration entre le gouvernement et les industries.
- b. Appuyer la législation nationale comme moyen privilégié d'établir la cohérence des normes.

**4. Contenu recyclé post-consommation (CRP)**

- a. Se servir de la législation nationale pour combler le vide et adopter une approche cohérente qui exige l'intégration de CRP dans les produits; appuyer un pacte national sur les plastiques.
- b. Appuyer la participation volontaire et la technologie existante liée à l'utilisation de contenu recyclé.

**5. Infrastructures de compostage**

- a. Faire un examen des normes nationales de compostage et évaluer la cohérence de celles-ci avec les infrastructures actuelles.
- b. Appuyer l'utilisation de composteurs de petite taille par les commerces, les institutions et les sites à plusieurs unités.
- c. Examiner et évaluer les facteurs de décomposition des bioplastiques.

**Recommandation 8. Initiatives législatives nationales (responsabilité élargie des producteurs - REP, certification des emballages, intégration de contenu recyclé)**

Les idées sur les initiatives de changements législatifs nationales s'inscrivent dans les thèmes ci-dessous :

**1. Orientations générales**

- a. Créer des normes et des politiques au niveau national; faire passer la communication par l'entremise des gouvernements locaux.
- b. Créer une vague de fond pour faire adopter des normes plus exigeantes, développer des solutions en amont et susciter un plus haut degré d'engagement.

**2. Responsabilité élargie des producteurs (REP)**

- a. Étudier la possibilité de mettre en place une législation nationale qui tient compte des réalités dans chaque province.
- b. Appuyer l'élargissement du plan d'action sur la REP du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME).

# CONCLUSION

Le Forum national de l'Ouest du Canada – Prise de décisions visant moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballage a eu lieu le 22 septembre 2020. Il s'agissait de l'un de trois forums organisés à l'automne 2020 visant à examiner et à établir la priorité des recommandations clés découlant du rapport Moins de pertes et de gaspillage alimentaires, moins de déchets d'emballage. Le but de l'exercice était de recueillir des conseils précis de la part des participants des trois forums afin d'établir les prochaines étapes dans le grand dossier de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires et d'emballages au Canada.

Plusieurs organisations des secteurs commercial, gouvernemental et communautaire de tous les points de la chaîne d'approvisionnement se sont inscrites et ont pris part à l'événement. Les participants ont assisté à des présentations établissant le contexte de la séance et ont choisi, parmi les dix recommandations présentées, celles qui leur semblaient les plus appropriées. Ces observations, additionnées de celles qui ont été établies par les Forums nationaux de l'Est canadien et du Québec, serviront à guider les prochaines étapes que pourra entreprendre le Conseil national zéro déchet dans le grand dossier de la prévention des pertes et du gaspillage alimentaires et d'emballages.

## ANNEXE A. RECOMMANDATIONS

### Prévention des PGA

#### 1. Prévention des pertes et du gaspillage alimentaires (PGA)

**et de déchets d'emballages** – Transition vers la vente d'aliments et de boissons non emballés ou en vrac et utilisation d'emballages réutilisables et rechargeables à l'échelle du consommateur

- Déterminer la viabilité et les pratiques exemplaires liées à l'expansion de la vente d'aliments et de boissons non emballés ou en vrac au moyen de recherches, puis mettre ces pratiques en œuvre; sensibiliser les consommateurs sur l'utilisation de ces aliments et boissons tout en réduisant au minimum les pertes et le gaspillage alimentaires (PGA).

#### 2. Prévention et types de PGA et de déchets d'emballages – Analyses de cycle de vie et mise en œuvre du suivi

- Créer un programme qui soutient les analyses de cycle de vie (ACV) complètes des PGA et d'emballages; utiliser les données qui en découleront pour établir des procédures opérationnelles normalisées (PON). Identifier les occasions qui permettront l'utilisation d'emballages réutilisables à chaque point de la chaîne d'approvisionnement afin de minimiser les PGA.

#### 3. Prévention des PGA et des déchets d'emballages – Établissement, mesure et suivi des objectifs

- Établissement des objectifs
  - Établir des objectifs de réduction des PGA qui reflètent les cibles fédérales et/ou de l'industrie du détail visant une réduction de 50 % d'ici 2025 (2016 étant la base de référence). Solliciter la participation des industries, des commerces et des institutions (ICI).
- Mesures et suivi
  - Élaborer une méthode uniforme qui facilite la quantification et la déclaration des PGA par les ICI et les municipalités.

### Emballages – Normes et terminologie fondées sur la science, et innovation

#### 4. Prévention des déchets d'emballages – Accélération de l'adoption et de la mise en place de systèmes d'emballages réutilisables et rechargeables

- a. Établir la priorité des designs qui permettent d'intégrer des emballages réutilisables à chaque point de la chaîne d'approvisionnement (p. ex., <http://useusables.org> – palettes, conteneurs de transport).
- b. Accélérer l'adoption des initiatives d'emballages rechargeables (p. ex., Loop et autres initiatives locales).

#### 5. Types d'emballages – Établissement de procédures opérationnelles normalisées (PON) pour les emballages fondées sur des données scientifiques

- a. Classer les matières d'emballage selon les résultats d'ACV et la hiérarchie de prévention des déchets (y compris les emballages réutilisables à chaque point de la chaîne d'approvisionnement), les normes de compostage, les minimums acceptables de contenu recyclé post-consommation (CRP), ainsi que les facteurs de gestion en aval (possibilité de recyclage et de compostage).

#### 6. Types d'emballages – Accélération du développement de nouveaux matériaux et de nouvelles solutions d'emballages

- a. Établir et appuyer les accélérateurs en R et D qui se penchent sur les matières d'emballage; optimiser les possibilités de recyclage et de compostage.

7. **Gestion de fin de vie** – Soutien aux systèmes efficaces de collecte et de traitement des emballages recyclables et compostables
- Investir dans la collecte de matières organiques par les camionneurs privés et municipaux; là où le volume le permet, investir dans des installations de digesteur anaérobie.
  - Établir un réseau efficace de points de collecte et des systèmes d'emballages polyvalents.

#### Stratégie nationale de recyclage et de compostage

8. **Niveau national** – Initiatives législatives, dont la responsabilité élargie des producteurs, la certification des emballages et l'intégration de contenu recyclé post-consommation
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme de REP à l'échelle nationale.
  - Élaborer un programme de certification des emballages recyclables ou compostables fondé sur des normes uniformes, et faire en sorte que tous les emballages utilisés par l'industrie agroalimentaire soient entièrement recyclables ou compostables.
  - Introduire progressivement des exigences de contenu post-consommation (CRP) de plus en plus rigoureux, développer une stratégie de mise en œuvre correspondante, y compris le suivi des performances et des exigences de déclaration quant à l'atteinte des objectifs de CRP et de recyclage, et communiquer les pratiques exemplaires liées au CRP.
9. **Niveau national** – Gestion de fin de vie – Stratégie nationale de recyclage et de compostage
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale de recyclage et de compostage, y compris l'établissement d'objectifs et de normes de compostage et de digestion anaérobie, et en assurer une vérification soutenue.
10. **Niveau national** – Gestion de fin de vie – Investissements et financement des infrastructures nationales de recyclage et de traitement des matières organiques
- Élaborer une stratégie nationale sur les infrastructures de recyclage, de compostage et de digestion anaérobie qui comprend les objectifs d'investissements et d'innovation. Commencer à consolider les investissements en infrastructure de sources publiques et privées.

## ANNEXE B. NOTES DE DISCUSSION DÉTAILLÉES – SELON LA RECOMMANDATION

### Recommandation 1. Prévention des pertes et du gaspillage alimentaires (PGA) et de déchets d’emballages – Transition vers la vente d’aliments et de boissons non emballés ou en vrac et utilisation d’emballages réutilisables et rechargeables à l’échelle du consommateur

Les membres des ateliers ont offert les conseils suivants sur la meilleure façon de faire la transition vers les aliments et les boissons en vrac et les autres options de réduction des déchets à l’échelle du consommateur :

- Se servir des outils et des programmes municipaux existants pour faciliter le travail.
- Trouver des moyens novateurs pour donner une image de marque aux aliments en vrac.
- Faciliter la communication entre les intervenants de l’industrie (innovateurs, utilisateurs, chercheurs, etc.).
- Communiquer avec des organisations ciblées pour arriver à une harmonisation.
- Assurer l’échange d’informations sur les options disponibles.
- Créer un modèle de service et faciliter le processus d’achat.
- Encourager la collaboration afin de tirer parti du financement et de pousser les recherches.
- Faciliter les processus tant pour les distributeurs que pour les consommateurs.

Les membres des ateliers ont également souligné l’importance d’intégrer les efforts de réduction des pertes et du gaspillage alimentaires au quotidien.

Les commentaires sur les recommandations liées aux emballages ont été divisés en deux catégories, soit la prévention et la réutilisation :

- Prévention
  - Décourager l’utilisation de produits à usage unique comme option par défaut.
- Réutilisation
  - Évaluer les façons d’établir un partenariat avec le Centre pour le contrôle des maladies de la C.-B. pour augmenter l’utilisation des emballages réutilisables.
  - Tirer parti des meilleures pratiques d’hygiène adoptées depuis l’arrivée de la pandémie COVID-19 pour améliorer les pratiques à long terme.
  - Identifier les utilisations potentielles des contenants réutilisables.
  - Réseau de récupération des aliments – évaluer comment les emballages peuvent être utilisés pour la récupération des aliments.
  - Envisager des systèmes de consigne pour les emballages réutilisables.

Il a également été question des enjeux liés à la gestion des matières en aval s’il est possible de séparer les plastiques compostables des autres matières compostables.

#### Recommandation 4. Prévention des déchets d'emballages – Accélération de l'adoption et de la mise en place de systèmes d'emballages réutilisables et rechargeables

Les membres des ateliers ont fait les remarques ci-dessous sur les aspects de sensibilisation et d'incitatifs dans le développement de programmes, le design des produits et l'évaluation des progrès.

##### Développement de programmes

- Améliorer la collaboration entre les provinces et les juridictions.
- Obtenir des commentaires sur les initiatives existantes.
- Travailler de concert avec les fournisseurs afin de développer des solutions d'emballages réutilisables étant donné que les plastiques jetables sont souvent l'option que l'industrie choisit par défaut.
- Faire établir une législation qui réduit les options quant aux produits jetables et qui vise à modifier les comportements des consommateurs.
- Envisager des systèmes de consigne ayant un taux de retour élevé.
- Utiliser les frais liés à la REP de manière incitative pour encourager le choix d'emballages réutilisables plutôt que les jetables plus économiques (p. ex., incitatifs contractuels).
- Faire des recherches plus poussées sur les systèmes de consigne par rapport aux montants de dépôt nécessaires pour motiver le changement. Évaluer si le coût est la meilleure façon d'augmenter le taux de retour. Y a-t-il d'autres pressions sociales qu'on peut exercer?
- Lancer des initiatives de sensibilisation et de communication au moment de mettre les programmes en œuvre.
- Encourager les acteurs du marché à trouver des options convenables (p. ex., les fermiers).
- Promouvoir les emballages réutilisables au moyen de réseaux.
- Encourager ses fournisseurs à utiliser des emballages réutilisables et mettre en lumière leurs succès.
- Éliminer les obstacles à la réutilisation, dont les règlements municipaux et les règles d'hygiène liées à la réutilisation.
- Fournir au public des directives claires et éliminer les messages contradictoires.
- Encourager l'amélioration du design à tous les points de la chaîne d'approvisionnement afin d'assurer la récupération efficace des matières et tenir compte des facteurs de facilité d'utilisation.
- Voir à offrir un appui financier aux petites entreprises pour qu'elles soient en mesure de prendre le virage vers les emballages réutilisables.
- Sensibiliser les consommateurs quant aux avantages des emballages réutilisables et rechargeables ainsi qu'aux choix disponibles.
- Évaluer la possibilité d'installer des points de dépôt faciles d'accès pour les emballages réutilisables.
- Mettre en place des installations à l'usage des petites entreprises pour le nettoyage des emballages réutilisables.
- Faire des recherches en économie comportementale pour soutenir la prise de décision.
- Organiser des webinaires pour sensibiliser les intervenants sur les pratiques exemplaires.
- Faire pression auprès des instances provinciales, fédérales et municipales.
- Établir une feuille de route (sur 3 ans) des actions à prendre au niveau municipal.

- Sensibiliser les consommateurs par l'entremise des petites entreprises.
- Créer une source centrale pour faire partager les expériences des entreprises qui ont intégré des emballages réutilisables dans leurs opérations.
- Faire état des solutions existantes, ne pas réinventer la roue.

**Les participants ont offert les commentaires suivants sur le design des produits :**

- Établir des normes de design généralisées applicables dans toutes les juridictions, p. ex. le commerce international exige des palettes de différentes tailles.
- Trouver de nouvelles matières pour les occasions où les emballages à usage unique sont requis.
- Assurer la mesure des résultats.
- Évaluer les impacts et développer des paramètres pour les programmes municipaux.

**Recommandation 8. Initiatives législatives nationales (responsabilité élargie des producteurs - REP, certification des emballages, intégration de contenu recyclé)**

**Les membres des ateliers ont fait les remarques suivantes sur les changements législatifs :**

- Il est difficile de faire passer des messages d'ordre général à partir du niveau fédéral; vaut mieux communiquer par l'entremise des gouvernements locaux et se concentrer plutôt sur les politiques et les normes de grande portée.
- Exiger la mise en place de normes plus élevées, participer aux discussions et encourager les autres à en faire autant.
- Établir des objectifs et des normes de durabilité; investir dans la communauté, dans des outils d'engagement et dans des solutions en amont pour promouvoir la réduction des déchets plastiques. Participer aux comités civiques et gouvernementaux.

**Les échanges sur la REP ont généré les commentaires suivants :**

- Rôle des magasins d'alimentation : mettre en lumière les échanges au niveau national afin de promouvoir l'harmonisation.
- En C.-B., les représentants de districts régionaux rencontrent les intervenants en REP pour déterminer comment mieux réussir l'harmonisation. Favoriser les communications entre les regroupements semblables de toutes les provinces.
- Il faudrait former des regroupements spécialisés afin de favoriser la collaboration entre les régions; p. ex., le Product Stewardship Council de la C.-B. (gouvernement) et la Stewardship Association de la C.-B. (SABC).
- Le recueil d'idées doit se faire en démarche ascendante et le résultat doit être appuyé par une législation en démarche descendante.
- Il est nécessaire de tenir compte des différences régionales; la dynamique des Prairies est différente de celle des autres régions (p.ex. les bacs bleus de l'Ontario, la REP déjà en place en C.-B.).
- L'Alberta n'a pas encore adopté la REP, mais les municipalités poursuivent des programmes de gestion des matières dangereuses et des encombrants. Plusieurs intervenants accueillent favorablement un appui politique pour faire adopter la REP.
- Le plan d'action du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) propose un cheminement sur la mise en place de la REP; la C.-B. a lancé un programme, mais jusqu'à présent, le détail du processus est laissé aux producteurs. Il est probable que d'autres catégories et sections seront ajoutées au plan d'action, permettant ainsi de réglementer des produits spécifiques, de faire pression sur les producteurs et d'établir des échéanciers. La gestion des matières et des produits importés pose des défis. On doit davantage



sensibiliser les gens sur la REP et sur le rôle que jouent le public, les producteurs et les recycleurs; les rôles et les attentes de chacun doivent également être mis au clair.

#### **Les échanges sur la certification des emballages ont généré les commentaires suivants :**

- Le Packaging Consortium Group étudie présentement les manières d'appuyer les entreprises quant aux pratiques exemplaires liées au choix d'emballages; l'idéal serait d'avoir une seule version des faits.
- Certains types de législation ne peuvent être mis en place que par les plus hautes instances gouvernementales.
- Comment développer un guide commun des pratiques exemplaires liées aux emballages? L'industrie et les gouvernements sur tout le territoire doivent soutenir leur adoption.
- Il faudra d'abord vérifier les options, en discuter dans les détails, procéder à leur consolidation et établir un consensus. Les éléments d'entente ressortiront ensuite.
- Le gouvernement a demandé à l'industrie de fournir ses perspectives [sur la certification des emballages].

#### **Les membres des ateliers appuient les initiatives sur le contenu recyclé post-consommation (CRP).**

- La législation comble le vide – nous avons besoin d'une entente sur les plastiques.
- Le Canada serait en mesure de jouer un rôle de leadership mondial.
- La numérisation intelligente des étiquettes permet aux consommateurs de vérifier si l'emballage est recyclable, et ce avant d'acheter le produit.
- La technologie pour utiliser le contenu recyclé existe; il s'agit d'arriver à une harmonisation [par la législation].
- Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) développe présentement une initiative de CRP et étudie la question de l'adhésion volontaire au programme.

#### **Infrastructures**

- ECCC évalue les normes de compostage; présentement, elles ne sont pas cohérentes avec les infrastructures.
- Des initiatives de composteurs de petite taille ont été lancées à l'endroit même où les déchets sont générés (centres commerciaux, édifices à bureau et résidentiels); fournir un soutien technique; déterminer les facteurs de décomposition des bioplastiques; présentement en C.-B., en expansion vers l'Ontario.

